

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2406 Société : Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom :

KADERI HASSANI NABIB

Date de naissance :

12-02-53

Adresse :

Tél. : 0662256841 Total des frais engagés : 6000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 26 FEV 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 25/01/2020Signature de l'adhérent(e) : LS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

INVENTAIRE DES CHÉMICALES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
DISTAMED SARL 28, Rue LANGUEDOC Q. des Hépiaux - Casablanca Tél : 05 22 29 46 15	21.02.2020	Location Concentrateur d'oxygène pour une période de 6 mois.				600,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ICD.

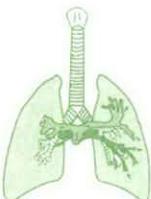
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. Rachid INCHAOUH

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Toulouse
Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد إنشارو

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
خريج كلية الطب بتولوز
الضيق - السل - الحساسية

Casablanca, le :
12 Fév 2020

20 Février 2020

Certificat pour Mr KADRI HASSANI Najib

CERTIFICAT DE MALADIE LONGUE DUREE

Je soussigné, Dr Rachid INCHAOUH, Pneumologue, certifie que :

Monsieur KADRI HASSANI Najib

présente une BPCO sévère au stade d insuffisance respiratoire

nécessitant un traitement de longue durée.

avec OXYGENE A DOMICILE EN CONTINUE

Certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Dr Rachid INCHAOUH

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
Tél: 0522 480 894 - 0522 20 47 40
13, Rue Ain Taoujtate - Résidence Iliass 1er. Etage (en Face Clinique BADR) Casablanca

13، زنقة عين توجطات - إقامة إلبايس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) الدار البيضاء

13, Rue Ain Taoujtate - Résidence Iliass 1er. Etage (en Face Clinique BADR) Casablanca

الهاتف : 0522 480 894 / 0522 204 740

Dr. Rachid INCHAOUH

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine,
de Toulouse

Asthme - Tuberculose - Allergies respiratoires - Endoscopie - Spirométrie

الدكتور دشيد انشاؤم

ال اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

خیج کلمہ الطہ ستمبر ۲۰۱۷

الضيقـةـ الـسـاـءـ الـخـسـنة

Mc 2406

Mr KADRI HASSANI Najib

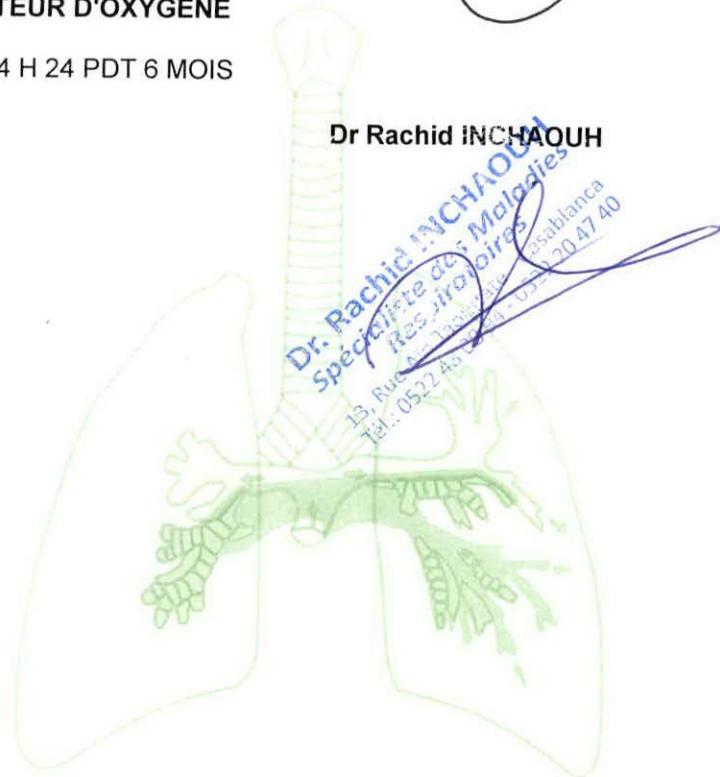
Casablanca, le :

19.02.2020

EXTRACTEUR D'OXYGENE

2 L/MN 24 H 24 PDT 6 MOIS

Dr Rachid INCHAOUH



13، زنقة عين توجطات - إقامة إلیاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) الدار البيضاء
13, Rue Ain Taoujtate - Résidence Iliass 1er. Etage (en Face Clinique BADR) Casablanca
الهاتف : 0522 480 894 / 0522 204 740

DistaMed

Le spécialiste de la respiration au maroc

FACTURE N° : 74

MR NAJIB KADRI HASSANI

le, 21/02/2020

Code Client : 000001

Code Article	Désignation	Qté	P.U.	Montant
L-C05-1	BL N° 77 DU 21/02/2020 LOCATION CR D'OXYGÈNE 5L:1MOIS POUR UNE PERIODE DE 6MOIS	6.00	833.33	4 999.98

DISTAMED SARL
28, Rue Languedoc
Q. des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 05 22 29 46 15

TOTAL H.T.	5 000.00
TOTAL T.V.A.	1 000.00
TOTAL T.T.C.	6 000.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
SIX MILLE DH.